



mon voisin soit disant je lePrive d ensoleillement!!!

Par **jean5380**, le **25/05/2010** à **09:53**

Bonjour,
bonjour j ai obtenu mon permis de construire pour mon agrandissement de maison depuis 2009 j ai presque fini mes travaux , je fini donc un grand preau qui est sur mon permis de construire,que je doit construire pour etre en regles avec l hurbanisme(limite de proriété) actuellement mon voisin qui etait au courant, veu aller en justice car je le prive d ensoleillement (grand maximum l hiver 2 h sur une fenetre de sa maison)actuellement il ferme et j ai des photos ses volets car il y a trops de soleil ,ma question est quesque nous risquons ? au debut cela ne leurs convenais je n etais pas soit disant en limite de propriete ce qui est faux,maintenant c est le soleil !!merci pour votre reponse

Par **Dune**, le **11/02/2011** à **08:00**

1° l'autorisation de prendre des cours d'orthographe utile à la compréhension
2° ce qui vous permettra d'apprendre le Droit qui inclut les devoirs

Par **Claralea**, le **11/02/2011** à **11:10**

Et vous, Dune, achetez des lunettes car vous repondez à un post de Mai 2010 !

Par **Claralea**, le **11/02/2011** à **19:21**

[citation]1° l'autorisation de prendre des cours d'orthographe [fluo]utile[/fluo] à la compréhension
2° ce qui vous permettra d'apprendre le Droit qui inclut les devoirs[/citation]

Déjà, utile avec un S dans ce cas, ce sont les cours qui sont utiles(.)
Ensuite votre deuxième phrase ne veut rien dire, en gros, c(**e n'**) 'etait vraiment pas la peine de créer un compte pour faire ce genre de remarque(**s**) que je qualifierai(**s**) de "petite"(.)